



## Élections 2012 : L'enjeu de la protection de l'environnement, une condition essentielle au développement du Québec

Montréal, le 8 août 2012 - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) souhaite que l'environnement, un thème malheureusement souvent perçu comme accessoire dans les débats électoraux, soit à l'avant-plan de cette campagne électorale.

L'environnement représente un enjeu transversal qui prend racine dans l'éducation et qui conditionne l'économie et la santé. Un environnement de qualité et des ressources naturelles gérées de manière responsable et durable sont garants d'une économie forte, saine et surtout moins précaire, en plus de contribuer à la qualité de vie des citoyens.

Le RNCREQ propose donc aux partis politiques une plate-forme présentant brièvement la problématique et les opportunités de quatre grands engagements qui doivent absolument guider les futures politiques publiques du Québec :

1. s'affranchir de la dépendance au pétrole,
2. gérer de façon durable les ressources naturelles,
3. prendre le virage des transports durables,
4. renforcer le rôle du MDDEP et le soutien au groupe en matière de protection de l'environnement.

Pour Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, « pour qu'un parti politique soit pris au sérieux lorsqu'il dit vouloir assurer le bien-être des citoyens d'aujourd'hui et de demain, il doit démontrer qu'il a fait une réflexion approfondie sur les enjeux environnementaux et qu'ils prend des engagements cohérents à court, moyen et long terme. » Le RNCREQ invite donc les différents partis à s'inspirer de cette plate-forme, que l'on peut consulter ici : <http://bit.ly/QG6GPJ>, pour mener à terme cette réflexion et prendre les engagements qui s'imposent.

Enfin, le RNCREQ incite les partis à exiger des grands réseaux de télévision qui diffuseront les débats des chefs d'inscrire dans les thèmes celui de l'environnement, un sujet malheureusement écarté jusqu'à présent.

## À propos du RNCREQ et des CRE

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour mieux connaître le RNCREQ et ses membres, ses actions, ses projets, ses prises de position et son influence, on peut consulter le [Rapport annuel 2011-2012](#) ou l'ouvrage [Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement : 1991-2011](#).

### Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications  
Bureau : 514 861-7022 poste 24  
Cellulaire : 514 651-8236  
[annemarie.gagnon@rncreq.org](mailto:annemarie.gagnon@rncreq.org)